

4 janvier 2017



Halte à la REPRESSION

Quel avenir pour la démocratie lorsque la liberté d'expression est réprimée ?

Mécontent de trouver face à lui une opposition constructive à sa politique économique et sociale néfaste pour le monde du travail, le gouvernement n'a trouvé d'autre réponse que de se livrer à une vague de répression à l'encontre du mouvement syndical.

Ceux qui se faisaient les chantres d'une certaine liberté d'expression bafouent cette liberté fondamentale en trainant devant le juge celles et ceux qui contestent l'ordre établi au service de l'oligarchie de la finance et du capital.

Après nos camarades de Goodyear condamnés à de la prison ferme pour avoir défendu le droit au travail, les camarades d'Air France, ce sont plusieurs militants CGT qui sont convoqués, avec d'autres militants de FO et de Solidaires, pour être jugé au Tribunal de



Grande Instance de Strasbourg suite à une action syndicale à Haguenau au mois de mai dans le cadre de la bataille contre la Loi Travail.

Avec d'autres actions de répression judiciaire, ces

procédures démontrent la volonté gouvernementale et patronale de criminalisation du mouvement social et de l'action syndicale.

Nous n'acceptons pas cette tentative visant à nous faire taire et à empêcher les travailleurs de porter leurs revendications.

Le 17 janvier 2017, l'Union Départementale CGT du Bas-Rhin appelle à un rassemblement de soutien organisé à 8 h devant le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

Nous exigeons la relaxe des 6 de Haguenau et la fin de toutes les procédures judiciaires visant des acteurs du mouvement social.

**rassemblement
mardi 17 janvier
Tribunal de Grande Instance
1 Quai Finkmatt - Strasbourg**